



---

Présidence : Croatie

## 512ème SÉANCE PLÉNIÈRE DU FORUM

1. Date : Mercredi 25 avril 2007

Ouverture : 10 h 05

Clôture : 11 h 35

2. Président : M. V. Matek

3. Sujets examinés – Déclarations – Décisions/documents adoptés :

Point 1 de l'ordre du jour : DÉCLARATIONS GÉNÉRALES

a) *Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire* : Fédération de Russie et États-Unis d'Amérique (annexe), Président

b) *Projet relatif aux armes légères et de petit calibre en Biélorussie* : Biélorussie (FSC.DEL/184/07 OSCE+), Président, Coordonnateur pour les armes légères et de petit calibre (Suède)

Point 2 de l'ordre du jour : DÉCLARATION D'OUVERTURE DE LA PRÉSIDENTE CROATE DU FCS

Président (FSC.DEL/170/07 OSCE+), Allemagne-Union européenne (l'ex-République yougoslave de Macédoine, pays candidat ; l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, le Monténégro et la Serbie, pays du processus de stabilisation et d'association et pays candidats potentiels ; la Norvège, pays de l'Association européenne de libre-échange, membre de l'Espace économique européen ; ainsi que la Moldavie et l'Ukraine, souscrivent à cette déclaration) (FSC.DEL/181/07), Danemark, Turquie, Chypre, Canada, États-Unis d'Amérique

Point 3 de l'ordre du jour : QUESTIONS DIVERSES

a) *Préparatifs d'une séance spéciale du Groupe de travail A sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité, devant se tenir le 23 mai 2007* : Coordonnateur des débats du FCS dans le cadre du Groupe de

travail A sur le Code de conduite relatif aux aspects politico-militaires de la sécurité (Turquie) (FSC.DEL/188/07 OSCE+), Président

- b) *Communication de documents au Comité du Conseil de sécurité des Nations Unies créé par la résolution 1540 (2004)* : Chypre, Président
- c) *Distribution du rapport du Président sur la réunion spéciale du FCS sur la lutte contre le trafic illicite d'armes légères et de petit calibre par voie aérienne* : Chypre, Président
- d) *Atelier sur le renforcement de la confiance et la coopération régionale par le biais de l'action contre les mines, tenu à Almaty (Kazakhstan), les 26 et 27 mars 2007* : Canada (également au nom du Kazakhstan et de la Slovaquie) (FSC.DEL/183/07 OSCE+), Kazakhstan
- e) *Annonce d'un document de réflexion sur les préparatifs de la réunion du Conseil ministériel à Madrid (CIO.GAL/58/07 OSCE+)* : Espagne (FSC.DEL/176/07 OSCE+), Président
- f) *Annonce d'un document de réflexion sur une réunion spéciale du FCS sur la préparation civilo-militaire aux situations d'urgence (FSC.DEL/130/07 OSCE+)* : Espagne (FSC.DEL/175/07 OSCE+), Président
- g) *Préparatifs de la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2007* : Espagne (Chef de file pour la Conférence annuelle d'examen des questions de sécurité de 2007) (FSC.DEL/174/07 OSCE+), Président
- h) *Proposition de projet de décision sur l'ordre du jour et les modalités de la dix-huitième Réunion annuelle d'évaluation de l'application (FSC.DEL/70/07 OSCE+)* : Espagne (FSC.DEL/173/07 OSCE+), Président
- i) *Réunion du Groupe des amis du Tadjikistan, devant se tenir le 3 mai 2007* : Coordonnateur pour les armes légères et de petit calibre (Suède)
- j) *Contribution au programme sur les stocks d'armes légères et de petit calibre et de munitions conventionnelles au Tadjikistan, phase II* : Suède (FSC.DEL/186/07 OSCE+), Président
- k) *Document de réflexion sur une réunion spéciale du FCS sur l'avenir des mesures relatives à la maîtrise des armements et des mesures de confiance et de sécurité dans l'espace de l'OSCE* : Fédération de Russie (également au nom de l'Allemagne et de la France) (FSC.DEL/179/07 OSCE+), Président
- l) *Programme de renforcement des capacités pour la démilitarisation et le stockage sûr des armes légères et de petit calibre au Monténégro* : Monténégro (FSC.DEL/182/07 OSCE+), Président
- m) *Echange global d'informations militaires* : Centre de prévention des conflits, États-Unis d'Amérique
- n) *Quarante-deuxième réunion du Groupe des communications de l'OSCE* : Centre de prévention des conflits

- o) *Distribution du premier résumé trimestriel du CPC concernant les informations échangées sur les MDCS en 2007 (FSC.GAL/40/07 Restr.) et du résumé des suggestions faites à la dix-septième Réunion annuelle d'évaluation de l'application (FSC.AIAM/34/07 OSCE+) : Centre de prévention des conflits*
- p) *Information sur la constitution d'une liste d'experts de l'OSCE en matière d'armes légères et de petit calibre et de munitions conventionnelles : Centre de prévention des conflits*
- q) *Questions d'organisation : Président*

4. Prochaine séance :

Mercredi 2 mai 2007 à 10 heures, Neuer Saal

**512ème séance plénière**

FSC Journal No 518, point 1 a) de l'ordre du jour

**DÉCLARATION DES DÉLÉGATIONS DE  
LA FÉDÉRATION DE RUSSIE ET DES ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE****Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire**

Conscients de la gravité de la menace d'actes de terrorisme nucléaire, la Russie et les États-Unis ont annoncé le 15 juillet 2006 l'Initiative mondiale de lutte contre le terrorisme nucléaire. Il s'agit d'une initiative volontaire visant à renforcer la capacité de partenariat afin de lutter contre le terrorisme nucléaire de façon déterminée et systématique. L'Initiative mondiale est la preuve de notre engagement à prendre les mesures nécessaires, en coopération avec nos partenaires, pour :

- améliorer la comptabilité, le contrôle et la protection physique des matières nucléaires et radioactives ;
- renforcer la sécurité des installations nucléaires civiles ;
- améliorer la détection des matières nucléaires et radioactives afin d'en prévenir le trafic illicite ;
- améliorer la capacité à rechercher, saisir et exercer un contrôle sécurisé sur les matières nucléaires détenues illégalement ;
- faire en sorte que les terroristes ne puissent trouver aucun asile et les priver de ressources financières/économiques afin d'empêcher l'acquisition et l'utilisation de matières nucléaires et radioactives ;
- améliorer les cadres juridiques nationaux pour engager les responsabilités pénale et civile des terroristes qui commettent des actes de terrorisme nucléaire ;
- améliorer les capacités de réaction, d'atténuation et d'enquête des participants en cas d'attaques terroristes impliquant l'utilisation de matières nucléaires et autres matières radioactives ; et
- promouvoir un échange accru d'informations sur les actes de terrorisme nucléaire.

L'Initiative est conforme aux objectifs énoncés dans la Convention internationale pour la répression des actes de terrorisme nucléaire, dans la Convention sur la protection

physique des matières nucléaires et des installations nucléaires, ainsi que dans son amendement de 2005, et dans les autres instruments internationaux relatifs à la lutte contre le terrorisme nucléaire. Un des principaux objectifs de l'Initiative est également d'amener les États à s'acquitter de leurs obligations en vertu des instruments internationaux susmentionnés. Les activités dans le cadre de l'Initiative doivent être entreprises dans le respect des cadres juridiques internationaux et des autorités juridiques nationales.

Les partenaires de l'Initiative mondiale ont approuvé la Déclaration de principes. Les partenaires actuels sont l'Afghanistan, l'Allemagne, l'Arménie, l'Australie, le Cambodge, le Canada, la Chine, les États-Unis, la Fédération de Russie, la France, la Grèce, Israël, l'Italie, le Japon, le Kazakhstan, la Macédoine, le Maroc, Palau, la Roumanie, le Royaume-Uni, le Sri Lanka, la Turquie et l'Ukraine. Deux réunions ont eu lieu, la première au Maroc et la deuxième en Turquie, au cours de laquelle un Plan de travail pour 2007–2008 a été élaboré. Une troisième réunion se tiendra en juin au Kazakhstan pour accueillir de nouveaux partenaires et affiner davantage le Plan de travail.

Toutes les nations partenaires conviennent que l'Initiative mondiale est ouverte aux autres nations qui sont activement attachées à combattre le terrorisme nucléaire de façon déterminée et systématique et qui approuvent la Déclaration de principes. Tout État participant de l'OSCE qui souhaite adhérer à l'Initiative est prié d'approuver publiquement la Déclaration de principes et de transmettre une approbation écrite à la Fédération de Russie et/ou aux États-Unis, coprésidents de l'Initiative.